



Objet : Rappel concernant la réglementation incendie et suivi de bonnes pratiques pour les commerces du Polygone durant la période des fêtes de fin d'année

Chers commerçants,

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter les réglementations incendie et de suivre les bonnes pratiques lors de la mise en place des décorations de Noël dans les boutiques du centre commercial. La période des fêtes est un moment de joie et de festivités, mais il est primordial de garantir la sécurité de tous les occupants de notre établissement.

Voici quelques points essentiels à prendre en considération :

Respect des règles incendie :

-Assurez-vous que les sorties de secours restent dégagées en tout temps. Aucune décoration ne doit obstruer ces voies de sortie.



- Vérifiez que les dispositifs d'alarme incendie, les extincteurs et les équipements de sécurité sont en bon état de fonctionnement.



- L'utilisation des bougies réelles dans vos décorations est strictement interdite, optez plutôt pour des bougies électriques de type « led ».



Matériaux résistants au feu :

- Utilisez des décorations, des guirlandes et des sapins artificiels certifiés comme résistants au feu.
- Assurez-vous que tous les matériaux utilisés sont conformes aux normes de sécurité incendie (il est recommandé d'utiliser des matériaux classés M1 ou M2 pour minimiser les risques d'incendie).
 - Vous pouvez également ignifugez vos matériaux de décoration (fournir la facture du produit avec date d'achat, le PV fourni par le fabricant avec le n° de lot, la liste des matériaux concernés et nous fournir une attestation d'ignifugation).

CLASSEMENT RÉACTION ET RÉSISTANCE AU FEU			
Classification	Combustibilité	Inflammabilité	Exemples
M0	Matériau incombustible	Ininflammable	Le ciment, la brique et le verre
M1	Matériau combustible	Non inflammable	Le PVC, le polyester et le coton
M2	Matériau combustible	Difficilement inflammable	Certains types de tissus traités, panneaux en fibres de bois compressées
M3	Matériau combustible	Moyennement inflammable	Bois non traités, certains types de plastiques, caoutchouc, laine
M4	Matériau combustible	Facilement inflammable	Papier, carton, certains plastiques fins
M5	Matériau combustible	Très facilement inflammable	Cellulose, mousses synthétiques non traitées, textiles légers

Éclairage :

- Utilisez des guirlandes lumineuses et des lumières de Noël de qualité commerciale, conçues pour un usage prolongé en toute sécurité (NF ou CE).
- Évitez de surcharger les prises électriques et utilisez des rallonges certifiées (multiprises interdites).

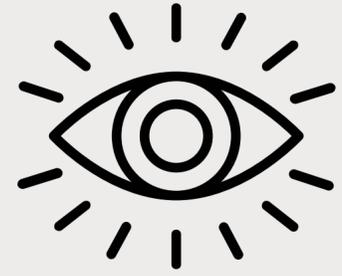


LES GUIRLANDES LUMINEUSES

- Utilisez des guirlandes lumineuses portant les normes NF ou CE
- Utilisez des guirlandes étanches et bien isolées pour vos décorations extérieures
- Placez votre sapin à proximité d'une prise et évitez les rallonges électriques
- Vérifiez l'état de vos guirlandes avant leur installation pour éviter les risques de courts-circuits
- Ne laissez jamais les guirlandes branchées en votre absence

Surveillance :

- Gardez un œil vigilant sur vos décorations et vos lumières tout au long de la période des fêtes pour détecter tout problème potentiel.
- Assurez-vous que votre personnel est formé pour réagir en cas d'incident.



Décoration du sapin :

- Évitez d'accumuler un excès de décorations sur le sapin, car cela peut augmenter les risques d'incendie.
- Le pied de l'arbre doit être dégagé de tout objet combustible.
 - Éloignez les sapins et les décorations inflammables de toutes sources de chaleur, comme les radiateurs et les appareils de chauffage.
- Si la hauteur d'un arbre est supérieure à 1,70 m, il doit être placé hors de portée du public.



Nous vous rappelons que la sécurité de vos clients, de votre personnel et de vos boutiques est de la plus haute importance. En respectant ces consignes, vous contribuez à créer un environnement festif et sécuritaire pour tous.

N'hésitez pas à contacter notre service de sécurité incendie (04.28.70.21.01) si vous avez des questions ou avez besoin de plus d'informations. Nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons de joyeuses fêtes en toute sécurité.

Cordialement,

Rémy Miceli
Chef de service sécurité incendie Centre Commercial POLYGONE
Montpellier